

SAINT ALBAN INFOS

Lettre communale n°6 – Janvier 2024

LE MOT DU MAIRE

J'espère que chacun d'entre vous a passé de belles fêtes de fin d'année malgré un contexte international des plus inquiétant et la hausse conséquente du coût de la vie.

Les différents projets d'investissement présentés dans notre lettre d'info N°5 sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation, comme vous pourrez le découvrir au fil de votre lecture.

La voie verte ainsi que les aménagements de sécurité nécessaires dans les traversées du chef-lieu et du Gué des planches, présentés lors de la réunion publique du 12 décembre, débiteront en 2024.

Les associations ont, cette année encore, animé notre village par de nombreux évènements festifs, culturels et solidaires.

En effet, le Vide grenier du 8 mai, Octobre rose, le Marché de Noël et le Téléthon sont désormais des dates incontournables, des évènements de notre commune à ne pas manquer !

A ce propos, je tiens à saluer tout particulièrement le Comité des fêtes, les nombreux bénévoles et aussi les généreux donateurs pour l'organisation du Premier Octobre Rose sur notre commune, une superbe matinée très appréciée par tous les participants.

La rentrée scolaire s'est bien passée, grâce au transfert des classes de l'école primaire à l'étage de la Mairie. Un grand merci à l'équipe enseignante qui a, pendant les vacances d'été, efficacement participé à l'aménagement des classes provisoires !

Le samedi 13 janvier à 18h30, salle François CACHOUD, j'aurai le plaisir, accompagné du conseil municipal, de vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous

Bien à vous, Pierre DUPERCHY



Le recensement de la population de la commune de

SAINT – ALBAN DE MONTBEL se déroulera du

18 Janvier au 17 Février 2024

Merci de réserver un accueil chaleureux à l'agent recenseur



REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECOLE PRIMAIRE



Rappel de notre objectif : donner à l'école (construite en 1985) un confort thermique, phonique et sanitaire. Suite à l'appel d'offre lancé début mai 2023, ce sont des sociétés locales qui ont été retenues pour répondre au cahier des charges.

En maitrise d'ouvrage :

La commune de Saint – Alban de Montbel, maître d'ouvrage, est assistée des entreprises suivantes ;

- ENERBAT : AMO Performance énergétique
- ALPES CONTROLES : Mission contrôle sécurité et protection de la santé
- SOCOTEC : Mission contrôle technique
- AC ENVIRONNEMENT : Mission dossier de diagnostic technique

En maitrise d'œuvre :

- ANKHA : Architecture mandataire, économiste, OPC
- KEOPS INGENIERIE : BET structure béton
- RBOIS CONCEPT : BET structure bois
- IBI BRUN : BET fluides
- REZ'ON : ACOUSTIQUE

Vous trouverez ci-dessous, un descriptif de l'avancée des travaux jusqu'à ce jour.

Le chantier a démarré le 31/08/2023, sa durée est contractuellement de 11 mois, la rentrée 2024 s'effectuera, sauf imprévu, dans cette « nouvelle » école.

Budget total HT : 995 K€

Subventions : 674 000 K€

La Région pour un montant de 21 120 € dans le cadre du FDEC Performance énergétique 2022.

La Région pour un montant de 61 000 € dans le cadre du contrat région 2023.

Le Département pour un montant de 189 000 € dans le cadre du CTS 2023.

L'Etat pour un montant de 300 000 € dans le cadre du Fond vert 2023.

Le SDES 73 pour un montant de 88 000 € au titre de la rénovation énergétique.

La FNCCR et le SMAPS pour un montant de 15 000 € dans le cadre de l'appel à projet ACTEE MERISIER.

Actuellement le taux de subvention est de 67 %. La commune procédera à de nouvelles demandes en 2024 pour espérer atteindre 80 %

Solde au 15/12/2023 : 321k€ (autofinancement et emprunt).

Pour l'année scolaire 2023/2024, les enfants sont répartis dans la salle du conseil municipal : CE2, CM1, CM2 (entièrement réaménagée et rénovée) et l'école maternelle : GS, CP, CE1.

La première entreprise à intervenir a été SAS SB BATIMENT pour le lot VRD. Ce chantier est encadré par la charte de chantier vert, après sa préparation (réseaux provisoires d'eau, d'électricité, bennes de déchets pour tri sélectif),

La **déconstruction** : entreprise FSM, a commencé le 21/9/2023. Il ne reste que quelques éléments porteurs, les façades nord et sud ont été déposées.



L'entreprise qui assure le **gros œuvre**, PERROUSE CONSTRUCTION a débuté le 6/11/2023 sous les intempéries ce qui l'a obligé de pomper l'eau tous les jours dans les tranchées des nouvelles fondations de la partie périscolaire et de l'agrandissement des surfaces côté sud.

Il a fallu également sécuriser certains endroits endommagés lors de la déconstruction. A ce jour, l'extension est matérialisée par l'élévation des nouveaux murs, côtés ouest et sud.



Le démarrage des agglomérés a débuté en décembre, les deux nouvelles ouvertures intérieures dans les murs agglo de l'atelier sont en cours ;

L'entreprise D&B CHARPENTE est titulaire du lot Charpente dont les travaux commenceront en février 2024. Des panneaux photovoltaïques recouvriront le côté sud en Bac Acier ; l'autre pan sera en tuile Terral Volnay brun. La centrale photovoltaïque sera gérée par la société En Avant Pays Solaire, dans le cadre

d'une convention de mise à disposition d'une durée de 30 années.

La « Grenette » qui initialement devait avoir la fonction de préau, restera réservée aux usages festifs de la commune. Le conseil municipal envisage de créer un nouveau préau dans la cour de l'école et de désimperméabiliser le sol. Un réservoir de 5.000 litres, enterré, recueillera les eaux de pluies de la toiture. ALPES CONTROLE intervient pour les consignes de sécurité liées aux risques créés par les entreprises, lors de l'installation des divers chantiers (consignes électriques, mise en place de protections, évacuation des déchets etc...)

VOIE VERTE

Les travaux de **prolongation de la voie verte** (section le Sougey- le Gué des Planches) portés par la CCLA, vont débuter en 2024. Ils s'inscrivent dans le cadre du projet de **Vélo route des 5 lacs** initié et financé par la Région.

En parallèle, la Commune a mandaté un bureau d'études afin d'étudier les aménagements sécuritaires en agglomération (secteurs Chef-Lieu et Gué des Planches), pour réduire la vitesse et ainsi améliorer la cohabitation cyclistes, piétons et automobilistes.

Le projet a été présenté au cours d'une réunion publique le 12 décembre dernier, salle François CACHOUD, en présence des représentants de la CCLA et du bureau d'étude. Vous avez été nombreux à participer à cette réunion et nous vous en remercions ! Ce fut l'occasion d'échanges constructifs et de suggestions pertinentes qui seront intégrées au projet initial, *en tenant compte bien sûr de nos contraintes budgétaires.*

Nous espérons être en mesure de vous présenter le projet modifié d'ici fin janvier. Ces aménagements feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Département (au titre des Amendes de Police)

TRAVAUX

- L'église de St Alban dispose de huit vitraux. Ils sont bien endommagés du fait de leur ancienneté et des intempéries, notamment ceux situés sur le flanc ouest de l'église. Afin de mieux les protéger et d'éviter des ruissellements dans l'église, la municipalité a engagé, en septembre 2023, des travaux de sécurisation qui ont consisté à enlever les vieux grillages de protection pour les remplacer par un verre 33/2 anti effraction. Ce travail a été confié à M. LAFFARQUE, spécialiste des vitraux, pour un montant de 35.000 € comprenant les travaux d'installation, l'acquisition du verre de sécurité multicouche et la location de l'échafaudage.

Place de la Mairie : Les travaux de désherbage et de taille des plants ligneux ont été effectués pour la troisième année consécutive par l'association Sauvegarde de l'Enfance. L'entretien est réparti

sur 3 périodes : mai, août et octobre. La même formule sera envisagée en 2024 avec peut-être la possibilité d'étendre les travaux à l'entretien des végétaux des cimetières.

EAUX PLUVIALES : Remplacement du PVC de 200, par un tuyau annelé de 400 (PEHD) rue des peupliers, sur une longueur de 65m. Dévoiement et remplacement du PVC de 150, par un tuyau annelé de 300, sur 25m de long, devant la cantine.

Travaux effectués par l'entreprise FONTAINE pour un montant de 23 650 € HT.

- Réfection, route du GUIQUET, d'une conduite béton
- Remise en état et pose d'une traversée métallique pour ruissellement, Chemin du Vernet.
- Curage du ruisseau de la Corniola.

Travaux effectués par l'entreprise Jacky NOIRAY pour un montant total de : 3 480 € HT.

ABRIS BUS : création de 2 dalles béton sur enrochement pour la pose des abris bus.

Travaux réalisés par l'entreprise Jacky NOIRAY pour un montant de 5 478€ HT.

- Pose des 2 abris bus offerts et installés par la Région Auvergne Rhône Alpes.



BATIMENTS - VOIRIE

- Aménagement issue de secours porte accès école maternelle. Sté P2 Menuiserie : 1146 € HT
- Pose porte coupe - feu local laverie. Sté P2 Menuiserie : 880 € HT
- Installation 3 volets roulants sur Vélux salle du conseil. Sté P2 Menuiserie : 2 790 € HT
- Remplacement chauffe - eau cantine. Sté Per-Thi-Nances : 1831 € HT
- Suppression chauffe - eau classe maternelle. Sté Per-Thi-Nances : 430 € HT :
- Réfection en enrobé à chaud : route du Munin. Sté S.E.R.T.P.R : 18060 € HT

SALLES DE CLASSE

Transfert de 2 tableaux électroniques VPI et fourniture de 2 ordinateurs.
Sté MOSAÏC : 1820 € HT



ENVIRONNEMENT

La Réserve Naturelle Régionale du Lac d'Aiguebelette se dote d'un nouveau plan de gestion :

Le plan de gestion est l'outil de planification que se doivent de rédiger les gestionnaires de la Réserve Naturelle. En l'occurrence pour le lac d'Aiguebelette, il s'agit de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette et du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie.

Pour ce deuxième plan de gestion, après un bilan des premières actions de 2018 à 2023, les gestionnaires ont réfléchi avec d'autres acteurs autour de la table à ce qu'il fallait prévoir les 5 années à venir.

Pour la période de 2024 à 2028, des actions permettent de continuer ce qui a été engagé jusqu'à présent et ainsi maintenir les acquis. On peut évoquer le maintien des capacités de surveillance de la réserve au travers des effectifs de police embauchés pour cela (deux gardes et un saisonnier pour l'équivalent d'un temps plein par an) mais aussi les travaux de broyage ou de fauche dans le marais (tardive en l'occurrence) pour conserver un maillage de prairies et forêts humides favorables à la biodiversité.

Le deuxième plan de gestion fera aussi la part belle aux actions d'éducation à l'environnement sous toutes ses formes en élargissant l'équipe œuvrant au quotidien pour la gestion de la Réserve. En effet, après avoir consacré des moyens conséquents pour protéger la végétation sensible du lac et la faune qui en dépend par des travaux de piquetage, le deuxième plan prévoit des actions pour proposer à la population locale et aux touristes de mieux connaître leur environnement et savoir y vivre plus harmonieusement. Cela passe par l'embauche d'un médiateur pouvant travailler avec les socio-professionnels, les structures enfance-jeunesse du territoire notamment.

Ce deuxième plan de gestion permettra également de continuer les réflexions et le projet de modification des niveaux du lac favorables au bon fonctionnement des roselières aquatiques.

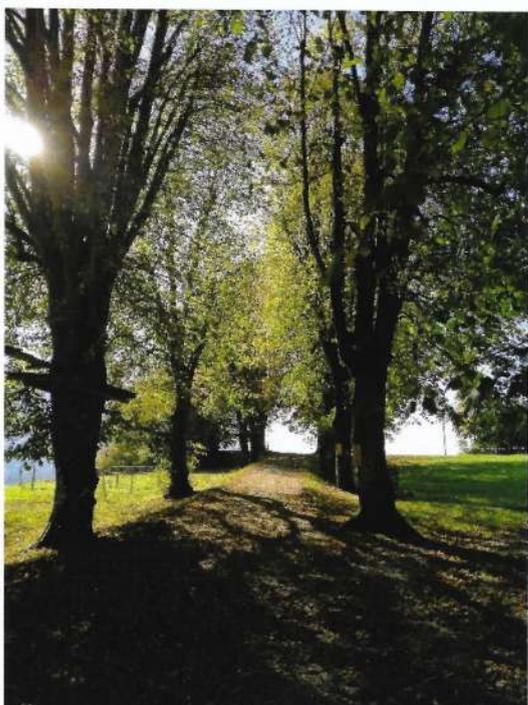
Enfin, comme toutes les réserves, pour mieux protéger, il faut connaître. Il est donc prévu à ce titre d'étudier de manière plus approfondie les herbiers immergés du lac, pour envisager d'en replanter. D'autres études permettront de découvrir la richesse du site, en champignons, mousses et mollusques et continuer le suivi des espèces comme le Lynx boréal, le Grand-duc d'Europe.



DECLARATION DES DROITS DE L'ARBRE

Le 5 avril 2019, A.R.B.R.E.S. adopte la déclaration des droits de l'arbre qu'elle a rédigée, lors d'un colloque à l'assemblée nationale. Cette déclaration est destinée à sensibiliser les pouvoirs publics au respect des êtres vivants que sont les arbres et à leur protection. Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation au niveau national

Article 1 : L'arbre est un être vivant fixe qui, dans des proportions comparables, occupe deux milieux distincts, l'atmosphère et le sol. Dans le sol se développent les racines,



qui captent l'eau et les minéraux. Dans l'atmosphère croît le houppier, qui capte le dioxyde de carbone et l'énergie solaire. De par cette situation, l'arbre joue un rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète.

Article 2 : L'arbre, être vivant sensible aux modifications de son environnement, doit être respecté en tant que tel, ne pouvant être réduit à un simple objet. Il a droit à l'espace aérien et souterrain qui lui est nécessaire pour réaliser sa croissance complète et atteindre ses dimensions d'adulte. Dans ces conditions l'arbre a droit au respect de son intégrité physique, aérienne (branches, tronc, feuillage) et



souterraine (réseau racinaire). L'altération de ces organes l'affaiblit gravement, de même que l'utilisation de pesticides et autres substances toxiques.

Article 3 : L'arbre est un organisme vivant dont la longévité moyenne dépasse de loin celle de l'être humain. Il doit être respecté tout au long de sa vie, avec le droit de se développer et se reproduire librement, de sa naissance à sa mort naturelle, qu'il soit arbre des villes ou des campagnes. L'arbre doit être considéré comme sujet de droit, y compris face aux règles qui régissent la propriété humaine.

Article 4 : Certains arbres, jugés remarquables par les hommes, pour leur âge, leur aspect ou leur histoire, méritent une attention supplémentaire. En devenant patrimoine bio-culturel commun, ils accèdent à un statut supérieur engageant l'homme à les protéger comme « monuments naturels ». Ils peuvent être inscrits dans une zone de préservation du patrimoine paysager, bénéficiant ainsi d'une protection renforcée et d'une mise en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel.

Article 5 : Pour répondre aux besoins des hommes, certains arbres sont plantés puis exploités, échappant forcément aux critères précédemment cités. Les modalités d'exploitation des arbres forestiers ou ruraux doivent cependant tenir compte du cycle de vie des arbres, des capacités de renouvellement naturel, des équilibres écologiques et de la biodiversité.



URBANISME

La procédure de révision du PLU, commencée en 2019 s'est achevée comme prévu en 2023. Le 19 Juin 2023, le conseil municipal a approuvé le nouveau plan local d'urbanisme (PLU). La carte de zonage et le règlement écrit sont consultables en Mairie, sur notre site internet, et Géoportail. Il en est de même du Plan d'indexation en Z (PIZ) qui identifie les risques naturels et prescrit, le cas échéant, des règles particulières. Parallèlement, lors de cette même séance, le conseil municipal a adopté un zonage d'assainissement volet eaux pluviales afin de définir une politique de gestion des eaux pluviales et un échéancier des travaux rendus nécessaires pour améliorer le réseau. Ce document est également consultable en Mairie.

Le coût total de la révision du PLU s'élève à 117 308, 07 €. L'Etat a accordé une subvention de 9412 € et la commune a autofinancé le reste de ce projet sur 5 ans. La durée de vie du PLU est estimée à 10 années.

VIE DU VILLAGE

Le comité des fêtes, avec son nouveau bureau, vous propose pour 2024 de belles animations.

- Le Samedi 27 Janvier : « concours de belote »
- Le Samedi 16 mars : « carnaval »
- Le Samedi 06 Avril : « soirée repas dansant »
- Le Samedi 21 Septembre : « apéro concert en soirée »
- Le Dimanche 20 Octobre : « octobre rose »



Plus de précisions vous seront données en temps voulu.

Nous espérons vous voir nombreux pour ces moments de partages. Le comité des fêtes



Crédit Photo : Fabienne DEVISE

TIRELIRE DES SAINTALBAMBINS

- 8 Mai 2024 : La Braderie au Parking du Sougey
- 28 ~~Février~~ Juin 2024 : La fête de l'été à la Place de la Mairie
- 20 Décembre 2024 : La fête de Noël à la Salle François CACHOUD

juin



OCTOBRE ROSE

Le Comité des Fêtes de St - Alban de Montbel, avec le soutien de la Mairie et de nombreux bénévoles, a organisé pour la première fois une manifestation, dans le but de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein : *OCTOBRE ROSE*



Cette journée a été une belle réussite. Elle a réuni un grand nombre de participants, a permis un conséquent élan de solidarité, de générosité, et de belles initiatives. Nous sommes très heureux et fiers de participer à la recherche contre le cancer et au confort des malades.

Nous remercions vivement les personnes qui ont apporté leur sourire, leur bonne humeur, de leur chaleureuse présence et qui nous ont permis de remettre la somme de **537,00 €** à chacune des associations suivantes :

- La Ligue contre le cancer
- L'Institut du sein
- Le Comité féminin des 2 Savoies

Au-delà de l'aspect financier, cette journée nous a permis de belles rencontres et de riches échanges. Merci infiniment à chacune et chacun d'entre vous

ENSEMBLE ON EST PLUS FORTES, PLUS FORTS ...



RESA

Une présence des moments partagés un bout de chemin fait ensemble.

C'est le goût de l'autre qui anime les bénévoles du Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard « RESA » qui se rendent au domicile des personnes âgées qui se sentent seules.

Ecouter, partager un moment autour d'un jeu, d'une lecture, faire quelques pas, quelquefois apporter une présence bienveillante.

Mais aussi un moment de répit pour ceux qui sont aux côtés d'un proche qu'ils ne peuvent laisser seul. A l'automne 2023, l'Association RESA a organisé 3 jours de formation initiale pour les nouveaux bénévoles qui rejoignent le réseau. L'Association a également participé activement à la préparation et la réalisation du 3^{ème} Forum « **Avancer avec l'âge : Grandir et Vieillir Ensemble** » qui a eu lieu le 3 Octobre à SAINT GENIX SUR GUIERS.

Une trentaine de partenaires étaient présents sur des stands d'information concernant la vieillesse, ainsi que 23 élèves du Lycée Val d'Ainan de Pont de Beauvoisin se destinant aux métiers d'aide à domicile

RESA en chiffres en 2023 :

- 36 personnes visitées en 2023
- 43 Bénévoles formés
- 72 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre.



Maison de la Vie locale – Place de la Résistance

73520 LA BRIDOIRE

Mail : asso.resa@gmail.com

☎ : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 / Site : www.asso-resa73.com

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

L'ACCA de St Alban regroupe 11 sociétaires. L'exercice de la chasse est défini annuellement par un arrêté Préfectoral. L'ouverture générale intervient le deuxième dimanche de septembre et la fermeture générale le 28 Janvier avec deux journées hebdomadaires de chasse interdite, à savoir les mardis et vendredis. La chasse spécifique aux sangliers est ouverte en été à l'affût jusqu'au 15 août puis en battue au-delà de cette date, elle se poursuit au-delà de la fermeture générale jusqu'à fin février. Ces dispositions sont dues à un fort développement de cette espèce qui peut occasionner des dégâts agricoles importants. La loi incombe aux chasseurs de financer et de prévenir ces dégâts.



- Du fait de la fréquence des collisions avec la faune sauvage entre le Guiguet et le Gué des planches (12 sangliers et chevreuils ramassés entre janvier 2022 et juin 2023), la municipalité a demandé au service des routes départementales d'installer deux panneaux routiers d'alerte, ce qui a été fait en début d'automne

L'ASSOCIATION « MILLE PATCH »

Notre groupe compte 10 personnes. Dans une ambiance chaleureuse et amicale, nous nous retrouvons tous les mardis de 17h00 à 19h00 dans la salle polyvalente (à l'exception des vacances scolaires). Outre nos projets personnels, nous réalisons depuis 3 ans un ouvrage en commun pour une tombola au profit du Téléthon



NOS AÎNES

Cette année, le maire et les élus ont renoué avec le repas traditionnel. Il s'est déroulé le samedi 11 novembre salle François CACHOUD, après la cérémonie commémorative. Tout le monde s'est régalé avec le repas convivial servi par les conseillers et concocté d'une main de maître par William VANNEUVILLE. Ce fut comme toujours un moment de partage et d'échanges apprécié par tous.



TELETHON

C'est dans une ambiance très festive que s'est déroulé le 09 décembre la manifestation du TELETHON 2023 à la salle polyvalente. La générosité des donateurs a permis d'organiser une très belle loterie dotée de nombreux lots.

Cette journée a été animée par le groupe FTP et la chanteuse Melle SO.

Ce samedi a été un très beau moment de Solidarité et de Générosité qui a rapporté la somme de 1 447 €.



FRANCOIS CACHOUD (1866-1943)

Peintre chambérien installé à Paris en 1889, François CACHOUD trouve souvent refuge dans sa maison de Saint Alban de Montbel (le Grillon).

Un petit groupe, « les clairs obscurs », s'est récemment constitué avec l'objectif de mettre à l'honneur ce peintre illustre qui a donné à notre village un rayonnement mondial.

En faisant connaître ses œuvres ou par tout autre action, nous souhaitons que la mémoire de François CACHOUD perdure ! Si vous souhaitez vous joindre à nous pour apporter des témoignages ou des idées merci de contacter : Brigitte Allard en mairie au 04-79-36-02-14



BIBLIOTHEQUE

Nous vous accueillons à la **bibliothèque de Lépin** :

- le mercredi matin de 10 h à 12 h ;
- le mercredi après-midi de 16 h à 18 h ;
- le samedi matin de 10 h à 12 h.

A compter du 1er janvier, l'inscription pour les prêts sera gratuite.



Devant la **mairie de St-Alban**, une boîte à livres est à la disposition du public.

Pour assurer le roulement de cette petite bibliothèque, il serait bon d'y rapporter les livres lus et aussi d'en déposer de nouveaux.

INFORMATIONS

Les associations SAINT – ALBANAISES :

- **ACCA Chasse** : Christophe BAUDEIGNE 06 85 31 76 78
- **Aiguebelette Team fléchettes** : Miguel DOCO 06 61 68 03 61
- **Badminton** : William VANNEUVILLE 06 33 46 05 19
- **Comité des fêtes** : Michèle VANNEUVILLE 06 82 64 69 90
- **Couture** : Margot MERIGOUT 04 79 36 03 07
- **Mille Patch** : Martine ROULAND 06 21 61 18 08
- **Multiactivité du Lac** : Cécile LEBOURG 06 51 88 14 87
- **Saint Alban Sport Santé** : Paul MERCY 06 62 82 82 54
- **Tirelire des Saints-Albambins** : Tallia SHREIR- MAHRAOUI 07 60 64 36 63
- **Yoga** : Julie TROUILLER 06 77 90 15 43 ; Marine MILLE 06 75 39 56 91

POUR NOUS CONTACTER :

La Mairie est ouverte au public les Lundis, Mardis et Vendredis de 10h à 12h et de 15h à 17h

PERMANENCE URBANISME :

Le mercredi de 8h30 à 11h30 et sur rendez – vous les autres jours.

TELEPHONE : 04 76 63 02 14

MAIL : mairie@stalbandemontbel.fr / urbanisme@stalbandemontbel.fr

SITE : www.stalbandemontbel.fr



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

Pour être INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.



App Store | Google Play | Android

L'application « PANNEAU POCKET »

Indispensable pour retrouver toutes les informations locales !



Les mariages :

Guillaume, Benoit BRUN et Vanessa FALOUR le 29 Avril ; Christian, Yves MALJOURNAL et Valérie DUPORT DIT ROUSSEAU le 17 Juin ; Jordan, Christian, Jean-Noël FRASSE et Aurélie BURDYK le 15 Juillet ; Jorick, Kevin MARGUIN et Fanny, Gisèle, Danielle PEDRERO le 30 Septembre ; Florian, Bruno PIFFETEAU, et Anaïs, Sophie DUPORT.

Les naissances :

HILAIRE Achille, Marius le 25 Janvier ; MAUDET Lùna, Denise, Dominique le 12 Mars ; PEIXOTO RIBEIRO MANIE Lily, Rose le 15 Mai ; LAMRHARY Layane le 20 Mai ; DOLAZZA Gabin le 31 Mai ; MUGNIER Olivia, Linh le 05 Juin ; CLERC Izalie, Ghislaine, Michèle le 07 Juin ; MARTINEZ Hanaé, Zélie le 10 juin ; MOIRIER Luna, Romy le 10 Juillet ; MARGUIN Lyana, Myriam, Nathalie le 18 Juillet ; FINAS Estéban, Patrick le 03 Août ; LITALIEN – LELAY Agathe, Frédérique, Valérie le 09 Août ; ROGUET Giulia, Albane le 20 Septembre ; LE FAUCHEUR Nolan le 04 Octobre.

Les décès :

BONNEFOY Lucien, Jean décédé le 28 Mai

INFOS UTILES

SERVICES URGENCES :

Samu : 15
Pompier : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Centre Anti – Poison : 01 72 11 69 11

MEDECINS :

SCM Doc du Lac : 04 79 44 11 66

CABINET D'INFIRMIERE :

06 70 62 20 93 / 20 rue des Collombettes

AQUAE KINE :

04 79 70 18 46

PHARMACIE :

Novalaise : 04 79 28 70 26
La Bridoire : 04 76 31 12 05

OSTEOPATHE :

NIER Lucile : 07 68 91 53 59

THERAPIE CRANIOSACRALE :

TRILLAT Véronique : 06 07 71 74 55

MEDECINE CHINOISE :

Maxime JULLIAN : 06 25 95 63 19

ORANGE → EQUIPEMENT ENDOMMAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE :

<https://reseaux.orange.fr/actualites/application-dommages-reseaux.html>

PANNE DE COURANT :

<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption->

CCLA :

04 79 28 78 64

FRANCE SERVICE : La Poste à Novalaise

Contact : 04 79 26 96 22

LE SPA DU LAC :

06 21 06 56 74

SC COIFFURE MIXTE :

04 79 36 08 32

FAROU COIFFURE :

04 79 36 66 85

CAVE DU LAC :

04 79 33 45 54

FRANCOIS HORTICULTURE :

04 79 36 09 96

BOULANGERIE :

04 79 36 05 48

KLC :

09 83 53 04 43

O 2 AS :

04 79 69 59 03

LE BISTROT 1951 :

04 79 36 02 02

LES LODGES DU LAC :

04 79 36 00 10

GARAGE B.P.C :

04 79 36 01 51

LA TULIPE NOIRE :

06 59 53 46 47

LE PRINCE DU LAC :

06 88 17 73 72

GOURMAND'HOME, Traiteur à domicile :

07 83 28 38 39

Directeur de publication :

Pierre DUPERCHY

**Réalisation : Célia VIZZUTTI Stagiaire, élève en 1^{ère} AGOrA
au lycée Charles Gabriel PRAVAZ à Pont de Beauvoisin**

Impression : Pomme C.